



Football Canada

Championnats nationaux flag

Trousse technique 2024

Ces règlements régissent le Championnats nationaux flag pour 2024.

1. INSCRIPTION

- 1.1 Toutes les équipes intéressées à participer doivent être membres en règle de leur organisme provincial de sport.
 - 1.2 Chaque équipe doit s'inscrire en ligne via [Teamlinkt](#) au moins trois (3) semaines avant le début du championnat.
 - 1.3 Tous les entraîneurs et les membres du personnel des équipes doivent satisfaire aux conditions énoncées à l'article 3 avant la date limite pertinente.
 - 1.4 Les équipes qui ne respectent pas les délais décrits aux paragraphes 1.2 et/ou 1.3 risquent de perdre leur inscription au tournoi.
 - 1.5 Football Canada a l'autorité finale sur les présentes règles et rendra des décisions sur des questions de clarification en fonction de l'esprit de la compétition.
-

2. COMPOSITION DE L'ÉQUIPE

- 2.1 Une équipe doit compter un minimum de sept (7) joueurs présents pour être admissible à jouer des matchs au Championnat canadien collégial de flag-football.
 - 2.2 Une équipe peut compter un maximum de 15 personnes sur sa liste d'équipe (2 entraîneurs, 1 thérapeute sportif et 12 joueurs).
 - 2.3 Des changements peuvent être apportés à la liste jusqu'au début du tournoi si les remplaçants satisfont aux exigences d'admissibilité énumérées aux article 3.
-

3. ADMISSIBILITÉ

3.1 Athlètes

3.1.1 Toutes les athlètes doivent être nés en 2006 ou avant.

3.1.2 Les athlètes doivent être membres en règle de leur OPS et de Football Canada.

3.2 Entraîneurs et personnel de l'équipe

3.2.1 Certification Les entraîneurs et les membres du personnel de l'équipe doivent satisfaire aux exigences de certification figurant dans le tableau ci-dessous au moins deux (2) semaines avant le début de l'événement :

Entraîneur(e)	Formation sur la sécurité dans le sport Évaluation en ligne pour Prise de décisions éthiques Prendre une tête d'avance au football du PNCE
Préparateur(trice) physique ou thérapeute sportif(tive)	Au minimum : <ul style="list-style-type: none">▪ Premiers soins/premier répondant dans le sport▪ Bandage sportif▪ RCR-C

3.2.2 Âge Tous les entraîneurs et les membres du personnel de l'équipe doivent être nés en 2005 ou avant.

4. COMPÉTITION

Sauf indication contraire, les règles et règlements de Football Canada seront respectés.

4.1 Format de compétition

4.1.1 Le tournoi répartira les 10 équipes en deux (2) groupes pour le tournoi à la ronde. Après le tournoi à la ronde, les tours éliminatoires commenceront en fonction du classement des groupes.

4.1.2 VICTOIRE = 2 points
MATCH NUL = 1 point
DÉFAITE = 0 point

4.1.3 Pour les matchs du tournoi à la ronde, il n'y aura pas de prolongation.

4.1.4 Pour les matchs éliminatoires, les règles de la prolongation décrites dans le livre des règlements de Football Canada seront utilisées s'il y a égalité après le temps réglementaire.

4.2 Formule de bris d'égalité - tournoi à la ronde

En cas d'égalité au classement au terme du tournoi à la ronde, la formule suivante sera appliquée. Si trois équipes ou plus sont à égalité et que l'une d'entre elles est retirée parce qu'elle a remporté un bris d'égalité, les équipes restantes reviennent à l'étape n° 1 pour décider des autres bris d'égalité.	
1. Forfait	Si une équipe déclare forfait pour un match pendant le tournoi, l'équipe qui a déclaré forfait perd automatiquement le bris d'égalité
2. Face-à-face	Si deux équipes sont à égalité au classement, l'équipe qui a remporté le match entre les deux équipes se verra attribuer le meilleur classement. Si les équipes ont fait match nul lors du tournoi à la ronde, on passe au bris d'égalité suivant. Si trois équipes ou plus sont à égalité, c'est l'équipe ayant le meilleur dossier dans les rencontres <i>entre les équipes à égalité</i> qui remporte le bris d'égalité.
3. Points contre	Si le bris d'égalité n° 2 ne permet pas de départager les équipes, l'équipe ayant accordé le moins de points remportera le bris d'égalité.
4. Points pour	Si le bris d'égalité n° 3 ne permet pas de départager les équipes, l'équipe ayant marqué le plus de points remportera le bris d'égalité.
5. Tirage au sort (pile ou face)	Si, après le scénario n° 4 ci-dessus, l'égalité persiste, on procédera à un tirage au sort. L'équipe la mieux classée avant le tournoi aura le choix entre pile et face.

5. UNIFORME DE COMPÉTITION

5.1 Les chandails officiels du tournoi doivent être portés pendant la compétition et être correctement rentrés dans les shorts.

5.2 Conformément au livre des règlements de Football Canada, si les deux équipes utilisent des chandails similaires, le gagnant du tirage au sort a la possibilité de changer de chandail, à moins qu'une équipe n'accepte de changer ses couleurs volontairement.

5.3 Les équipes doivent éviter d'utiliser des shorts de couleur blanche ou rouge, car les drapeaux fournis seront blancs ou rouges et ne peuvent pas être de la même couleur que les shorts.

5.4 Team jerseys should be numbered and consistent numbers if you have two sets of jerseys.

6. ÉQUIPEMENT

6.1 Protecteur buccal : Tous les joueuses doivent porter un protecteur buccal; il n'y a aucune exception.

6.2 Ballon de match : Seulement les ballons de match officiels de Football Canada seront utilisés (avec le logo de FC). Les équipes peuvent convenir mutuellement d'utiliser le même ballon de match. Le ballon de match pour ce tournoi sera un ballon de taille jeunesse pour la division féminine et un ballon de taille officielle pour la division masculine.

6.3 Ceintures de flag-football : Les ceintures de flag-football seront fournies par Football Canada sur le site de compétition et seront les seules ceintures de flag-football utilisées pendant les matchs.

7. CONTRÔLE ANTIDOPAGE

Le Centre canadien pour l'éthique dans le sport (CCES) peut effectuer des contrôles antidopage aléatoires pendant le championnat. Le CCES est autorisé à administrer la collecte d'échantillons d'urine conformément au Programme canadien antidopage, tel qu'adopté par Football Canada.

De plus amples informations sur le Centre canadien pour l'éthique dans le sport sont disponibles à l'adresse suivante : www.cces.ca

8. IMPLICATIONS POUR L'ÉQUIPE GAGNANTE

8.1 Athlètes : Les athlètes des équipes gagnantes de chacune des divisions féminine et masculine et qui ont disputé au moins un match obtiendront une place dans le bassin des athlètes pour l'équipe nationale senior de flag-football. Ce groupe servira dans la sélection des équipes nationales seniors en 2025.

8.2 Entraîneurs : Les entraîneurs des équipes gagnantes de chacune des divisions féminine et masculine qui respectent les exigences relatives aux entraîneurs obtiendront une place dans le bassin d'entraîneurs pour l'équipe nationale senior de flag-football.

8.3 Équipe : L'équipe qui remporte les Championnats nationaux seniors profitera d'une (1) inscription sans frais pour les Championnats nationaux seniors de flag-football 2025.

8.3.1 Pour qu'une équipe soit prise en compte pour le titre d'équipe gagnante en titre, au moins 50 % ou plus des athlètes qui faisaient partie de cette équipe qui a gagné doivent être de retour.

9. IMPLICATION DE L'ÉQUIPE NATIONALE

9.1 Les athlètes qui participent au Championnat national senior 2024 ont la possibilité d'être identifiés pour le pool de talents des athlètes de l'équipe nationale senior de drapeau. Cette réserve de talents sera utilisée pour sélectionner les équipes nationales seniors de 2025.

10. OFFICIELS

10.1 Sélection des officiels

Les officiels de l'événement seront sélectionnés par les organismes provinciaux de sport (OPS) participants. Chaque OPS participant peut sélectionner un officiel masculin et une officielle féminine pour l'événement, à l'exception de la province hôte qui fournira la majorité des officiels pour l'événement.

10.2 Exigences pour être un(e) officiel(le) :

- Minimum de trois ans d'expérience au niveau senior en flag-football.
- Avoir suivi la formation en ligne des officiels de niveau 2 de Football Canada.
- Les officiels itinérants doivent avoir officié lors de l'événement national collégial au cours des trois (3) dernières années.
- Être en mesure d'assister à une séance en classe avant le début de l'événement.
- Être âgé(e) d'au moins 19 ans.
- Être en mesure d'assister à l'intégralité du événement et de participer aux réunions quotidiennes au début et à la fin de chaque journée du événement.

10.3 Tenue et équipement des officiels :

Les officiels doivent s'assurer d'apporter les articles suivants aux événement : casquette noire, casquette blanche, chandail d'officiel (rayures de 1 pouce), short noir, pantalon long noir (pantalon coupe-vent en cas de mauvais temps), drapeau, chronomètre, bloc-notes et sifflet.